



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2024-04034

PUBLIÉ LE 25 AVRIL 2024

Sommaire

Direction départementale des Territoires /

37-2024-04-25-00007 - RAA

AP-portant-application-regime-forestier-St-Denis-Fondettes (1 page)

Page 3

Direction départementale des Territoires

37-2024-04-25-00007

RAA

AP-portant-appication-regime-forestier-St-Denis-
Fondettes

Direction départementale des territoires

ARRÊTÉ

Portant application du régime forestier sur des parcelles appartenant à la commune de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) Forêt de Fondettes

Le Préfet d'Indre-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles L 211.1, L 214.3, L 214-13, L 221-2 et R 214.1 à R 214.9, R 214-30 et R 214-31 du Code Forestier,
Vu la délibération du Conseil Municipal de Saint-Denis en date du 6 juillet 2023, modifiée par la délibération du 18 mars 2024, sollicitant l'application du régime forestier dans des parcelles boisées lui appartenant sur le territoire de la commune de Fondettes, pour une surface totale de 21,7818 ha,
Vu le procès-verbal de reconnaissance contradictoire du 3 octobre 2022,
Vu le plan des lieux,
Vu l'avis favorable de Monsieur le Directeur de l'agence Val de Loire de l'Office National des Forêts en date du 9 avril 2024,
Sur proposition de Madame la Directrice Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire,

ARRETE

Article 1^{er} : Le Régime Forestier s'applique dans les nouvelles parcelles cadastrales désignées ci-après :

propriétaire	commune	lieu-dit	section	numéro	surface (ha)
Commune de Saint-Denis (Seins-Saint-Denis)	Fondettes	Taillé	ZM	26	17,7218
			ZN	76p	4,0600
Total Forêt de Fondettes					21,7818

Article 2 : La Directrice Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire et le Directeur de l'agence Val de Loire de l'Office National des Forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie de Fondettes, et inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Tours le 25 avril 2024

Pour le Préfet et par délégation,
P/La Directrice Départementale des Territoires,
Le chef du service Eau et Ressources Naturelles,
Signé

Thierry JACQUIER